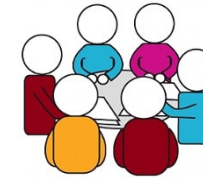


Les Ateliers participatifs



❑ Objectif des ateliers :

engager un travail de présentation et d'échanges sur le projet, selon un critère de proximité

❑ Les objectifs du travail collectif

- Réaliser une mise en valeur de sites « remarquables » sur un plan paysager, naturel, culturel ou patrimonial
- Associer aux sites des représentations, projets ou usages
- Anticiper les effets, plus ou moins positifs
- Engager une réflexion collective sur les actions d'accompagnement, afin :
 - de profiter des retours d'expérience
 - de valoriser la connaissance intime du territoire
 - de profiter de ou traiter au mieux les effets pressentis.
- Un principe phare des ateliers : privilégier la réflexion collective pour cerner la ou les solutions les meilleures.

Les Ateliers participatifs



- ❑ **Démarrage en septembre 2013**

- ❑ **Les principes d'animation**
 - Animation par le CRESGE et BOCAGE
 - Alternance de travail en groupes et de temps collectifs
 - Des supports incitant à l'interactivité
 - La règle des 3 P : Protection, Permission, Puissance

- ❑ **Public cible**
 - les habitants de proximité
 - Un maximum de 20 participants pour une question d'efficacité et de méthode

- ❑ **Les 5 sections géographiques concernées**
 - La Pétrie / L'Offrande / Drumez
 - Mons-En-Pévèle Est / Bersée / Mérignies
 - Moncheaux
 - Leforest
 - Neuvireuil / Quiery-La-Motte / Izel-Lès-Equerchin